Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 8 Mars 1899. No. 16.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Abonnez-vous au journal *Le Manitoba*, le plus ancien journal français de la Province et du Nord-Ouest. Abonnement, $1.00 par année, payable d'avance.

LES CATHOLIQUES EN IRLANDE

A l'hôtel de ville de Dublin a eu lieu un meeting vraiment grandiose en faveur de l'institution d'une université catholique en Irlande.

Y assistaient: plusieurs évêques, un grand nombre de prêtres catholiques, et beaucoup de membres du parlement. Le maire de Dublin présidait

L'assemblée a adopté des résolutions réclamant pour les catholiques, en matière d'éducation, les mêmes droits que ceux qui sont reconnus à d'autres religions.

Les catholiques irlandais restent les fidèles observateurs des conseils que leur a donnés leur grand compatriote Daniel O'Connell.

Sous la direction de leurs évêques ils se placent sur le terrain de la plus stricte légalité et invoque les droits constitutionnels qui leur sont déjà reconnus pour obtenir ceux dont ils ne jouissent pas encore. Il est sûr qu'ils finiront par l'emporter.—*Courrier de Bruxelles*).

GLANURES

Le curé d'Ars et son portrait

La première fois qu'il vit une de ces esquisses grossières, faites à son insu, pour les vendre aux pèlerins, il s'approcha de la marchande et lui dit avec un ton de brusquerie contraire à ses habitudes:

"Pourquoi vendez-vous ça?"

Cette femme sachant qu'on ne s'adressait jamais en vain à sa sa bonté compatissante, répondit aussitôt: "Oh! si vous voulez nous ruiner, M. le curé, vous n'avez qu'à nous défendre de vendre votre portrait. Tout le monde veut l'avoir, et nous gagnons si peu sur les autres objets, que si nous n'avons plus cela pour nous procurer quelque bénéfice, la misère sera bientôt chez nous."

M. Vienney partit en disant: "Après tout, puisque l'on peint le diable, pourquoi ne me peindrait-on pas aussi?"

Le lendemain, il repassa devant l'étalage et s'enquit, en montrant son portrait: "Combien vendez-vous ça?—Deux sous, trois sous, cinq sous, M le curé, s'est selon la grandeur.—Oh! pauvre curé d'Ars, répliqua-t-il, on te vend pour deux sous; deux sous! voilà ce que tu vaux!" et il s'achemina vers l'église.

Musiciens originaux

La mélodieuse corporation du monde musical est peut-être celle qui comprend la plus forte proportion d'originaux.

Haydn, lorsqu'il composait, se poudrait, endossait la chemise à jabot et l'habit de gala, comme s'il devait se rendre à la cour.

Méhul, au contraire, affectait un grand débraillé. Mais il ne travaillait jamais sans un crâne, posé devant lui, sur son clavevin.

Hændel affirmait qu'il n'aurait pu trouver une phrase sans quelques bouteilles de vin vieux, placées à portée de sa main.

A *Sarti*, il fallait tout un décor: une grande salle obscure et voûtée, le silence de la nuit, la tremblottante lumière d'une veilleuse. Il attachait à ces puérilités une solennelle importance.

Cimarosa, bien différent, prétendait que son inspiration n'était jamais mieux fouettée que par le bruit des voix et le cliquetis d'une conversation joyeuse.

Rossini profitait de sa facilité prodigieuse pour mener de front l'art musical et l'art culinaire. Il quittait volontiers son piano pour aller préparer un plat de macaroni, son vrai triomphe, affirmait-il. On sait qu'il abandonna, jeune encore, en pleine maturité de talent et de succès, la carrière lyrique, pour se consacrer tout entier à l'art des sauces et des ragoûts.

Quant à *Auber*, il avait une originalité plus rare encore que toutes les précédentes. Il était modeste. L'auteur de la *Muette* ne put jamais se décider à aller voir représenter un de ses opéras. Il disait; "Si j'assistais à un seul, je n'écrirais plus une note de musique."

GRAINS DE BON SENS

Il y a longtemps que nous n'avons parlé de nos amis les placiers en vins de Bordeaux. Leurs trucs sont aussi nombreux que les sables de la grève, et ils témoignent chez ceux qui les ont inventés, et qui les renouvellent sans cesse, d'une merveilleuse ingéniosité.

Il paraît qu'il existe une bien amusante variété du placier en vins; c'est le placier en vins qui opère à bord des paquebots.

La personne qui me donne ces détails l'a vu fonctionner. Elle a été, comme tous les autres passagers, roulée par lui, et elle ne lui en garde pas rancune. Elle n'a pu se tenir, au contraire, d'admirer la sûreté et la prestesse de son doigté. Le placier en vins pour paquebots est tout à la fois un psychologue très avisé et un excellent comédien.

Il est toujours, à bord, d'une tenue irréprochable, il porte beau et son langage est des plus fleuris. C'est sa famille qui l'a embarqué malgré lui. Elle était fatigué de ses folles dépenses, et l'a envoyé dans les pays exotiques, confiante dans le proverbe qui veut que les voyages forment la jeunesse. A table, il parle avec une faconde intarissable, théâtre, sport, Bourse, monde, politique même, mais avec précaution, d'un ton de blague aimable. Inutile de vous dire qu'au bout de huit jours il est l'homme indispensable; sans lui, point de gaieté.

Vous savez qu'à bord on se fatigue assez vite de la cuisine du paquebot qui est d'ordinaire compliquée, ingénieuse et savante mais fâcheuse à l'estomac. Aussi les plaintes sont-elles souvent très vives.

Notre homme se fait alors le porte-parole de tous les passagers; il parle haut, avec force grands gestes, et de terribles éclats de voix. Il malmène tout le personnel et menace de faire intervenir son ami Pereire. Le nom change selon les Compagnies.

Et quel vin sert-on sur la table? On n'a pas honte d'empoisonner d'honnêtes gens, que l'on oblige à boire cette abominable mixture!

Il a, lui, un beau-frère qui possède de beaux vignobles. C'est ça, du vin! Voilà ce qu'il appelle du vin! Ah! si son beau-frère consentait à en vendre!... Mais non! Il le garde pour sa cave et pour celle de quelques amis. C'est ce vin qu'il regrette en quittant la France.

L'un des passagers ne manque pas de se couler près de lui et de lui dire tout bas, à l'oreille:

—Est-ce que je ne pourrais pas avoir du vin de votre beau-frère?

Il se la fait tirer longtemps; il cède enfin:

—C'est bien pour vous, pour vous seul! Mais n'en dites rien! Gardez-moi le secret.

Le lendemain, c'est le tour d'un autre, puis d'un troisième... Il prend toutes les commandes, et le tour est fait.

La Compagnie même, dont il devient la bête noire, lui en prend, pour l'engager à se taire.

Quand il est brûlé sur une ligne, il pique sur une autre. Son vin, d'ailleurs, n'est ni plus mauvais ni plus cher que celui des camarades.

Que de talents divers il faut pour être bon placier en vins!

FRANCISQUE SARCEY.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Dernièrement dans la chapelle de Notre-Dame des Saints Anges, il y eut réception de deux congréganistes: Pierre Poitras et George Tanguay, puis élection des officiers de la Congrégation des petits.

Au premier dépouillement du scrutin, le R. P. Lebel, Directeur de la Congrégation, proclama que le jeune Elzéar Noël était élu préfet presque à l'unanimité. Mais sur les instances et à la vue des yeux humides de ce dernier, qui croyait ne pouvoir pas accepter la charge, on dut procéder à une nouvelle élection. Heureux pays, que celui où les dignités et le pouvoir seraient convoités avec autant de modération!

Les officiers définitivement élus sont: Préfet: J. Mondor, 1er assistant: E. Noël, 2e assistant: A. Laurendeau, secrétaire: A. Béliveau, 1er sacristain: F. Gentès, 2e sacristain: A. Beaupré, portier; A. Paré.—*Com.*

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Brome

Farnham—Le feu s'est déclaré dans une des maisons de Mme Allsopp, rue St-André. L'incendie aurait pu atteindre des proportions gigantesques sans le secours efficaces de braves pompiers. Les pertes sont partiellement couvertes par les assurances.

Nicolet

Un bœuf furieux, errant par les rues de la ville de Nicolet a causé un fatal accident.

Un nommé George Lévesque était occupé à nettoyer le trottoir, en face de sa demeure, lorsque, tout à coup, l'animal, en furie, se rua sur le pauvre Lévesque et l'atteignit avec l'une de ses cornes, au côté gauche, dans la région du cœur. L'homme tomba inanimé.

Le docteur fut appelé en toute hâte auprès du blessé et jugea nécessaire d'appeler un prêtre pour faire administrer le malheureux, qui ne survivra pas à sa blessure.

Montebello

A Montebello. Mme Achille Gariépy a été trouvée gisant sur le plancher de sa maison, la gorge coupée. A côté d'elle on a trouvé un couteau ensanglanté. Mme Gariépy souffrait depuis quelques années d'une maladie nerveuse qui provoquait quelque fois chez elle des crises mentales. On croit qu'elle s'est donnée la mort dans un de ces moments-là.

Musselyville

A Musselyville, Qué., un incendie s'est déclaré dans une petite maison de 4 pièces, occupée par la veuve de M. Télesphore Mousse. Celle-ci était alors à soigner ses animaux dans sa grange. En apercevant la fumée, elle courut pour sauver ses deux plus jeunes enfants, âgés respectivement de 2 et 4 ans, et lorsqu'elle ouvrit la porte les flammes s'élançant au dehors, l'empêchèrent d'entrer. La maison fut entièrement détruite et les pauvres enfants périrent dans les flammes.

Trois-Rivieres

A Sainte-Anne de la Pérade, M. Charles Guimard, à l'emploi du C. P. R. aux Trois-Rivières, était à charger du charbon lorsqu'un éboulis se produisit et lui cassa les deux jambes. Il a été transporté à Ste-Anne de la Pérade et est très souffrant. Le Dr Marcotte espère toujours le guérir avant longtemps.

Mme Vve Adolphe Lebœuf est décédée subitement le 28 février

Le jury a rendu le verdict suivant: Morte de congestion cérébrale. La défunte était âgée de 56 ans.

Portneuf

A Saint-Casimir, deux jeunes cambrioleurs se sont introduits à la faveur de la nuit dans le hangar de M. A. Tessier, marchand de cette paroisse, et ont enlevé une quantité considérable de marchandises. Une enquête a été faite immédiatement au sujet de ces vols. Il est peu probable que que les noms de ces derniers soient livrés à la publicité. On va étouffer le scandale.

Il est question de construire une manufacture d'allumettes ici. Plusieurs riches capitalistes sont à la tête du mouvement.

Maskinonge

A Saint-Léon, M. le curé Mayrand, de Saint-Léon, en revenant de visiter des malades, un soir de la semaine dernière a été attaqué et injurié par trois individus, en état d'ivresse. M. Mayrant ayant eu l'idée de montrer à ses agresseurs, son costume ecclésiastique, a réussi à en imposer aux ivrognes qui s'apprêtaient à lui faire un mauvais parti.

Monsieur Jos. Plante a été réélu maire de cette paroisse pour la dixième fois.

La fanfare St-Augustin, sous l'habile direction de M. E. M. Chapdelaine, N. P., est allée au Bois-Blanc, prêter son bienveillant concours au cercle dramatique de Maskinongé, qui est venu donner une séance au profit des pauvres.

On se prépare activement à la récolte du sucre d'érable qui commencera bientôt.

Quebec

Le colonel Amyot, député shérif, en se rendant au Club de la Garnison, a été sérieusement blessé par la voiture d'un cocher de place. Le cheval qui venait à fond de train et apparemment sans contrôle, l'a frappé dans le dos et terrassé. Lorsqu'on est accouru à lui, on a constaté qu'il saignait du nez et de la bouche Le Dr Verge lui a donné les soins d'urgence, et il a été transporté à sa résidence.

Mercredi dernier à l'Hôtel-Dieu a eu lieu la première opération chirurgicale résultant de l'application des rayons X.

Melle Angélina Pouliot, de St-Laurent, île d'Orléans, s'était enfoncée, il y a près de deux mois, une aiguille dans un pied. Cet accident, lui causait de cruelles souffrances et l'empêchait absolument de marcher.

Comme on ne pouvait se rendre compte de la position de l'aiguille, la malade fut conseillée par ses médecins de s'adresser au Dr Charles Verge, qui, au moyen de sa puissante machine électrostatique aux rayons X—le seule du genre, croyons-nous, qui existe au Canada—localisa parfaitement le corps étranger.

La malade fut transporté ensuite à l'Hôtel-Dieu où le Dr Ahern put, avec une extrême facilité, extraire l'aiguille dont les rayons X avaient si bien déterminé la position.

Montreal

Il n'est pas impossible que l'honorable James McShane soit nommé maître de poste pour remplacer M. Dansereau. On s'attend à ce que la nomination se fasse bientôt.

Montréal, 27.—Hier, M. le curé Auclair, de l'église Saint-Jean-Baptiste, a dénoncé avec indignation les filous qui profitent de la piété des fidèles se rendant à la table sainte, ou quittent leurs bancs pour faire des exercices de dévotion, pour voler toutes sortes d'objets: chapeaux manchons, livres de piété etc.

La nouvelle église de St-Eusèbe a été samedi soir, le théâtre des exploits de ces derniers. Les voleurs sacrilèges ont pénétré dans l'église, on ne sait trop comment, et ont fait sauter les troncs contenant l'argent que des mains charitables avaient versé pour le soulagement des infortunes.

Joliette

A Joliette, Louis Cyr, le champion des hommes forts du monde, qui a passé l'hiver à Joliette, dans sa famille, a reçu, ces jours derniers, la visite de Horace Barré, son associé. Tous deux ont discuté leurs arrangements pour la prochaine saison. Après avoir considéré les offres des différents cirques, ils ont résolu de les décliner toutes et de jeter, dès maintenant, les bases d'un cirque à eux, avec lequel ils feferaient une tournée du Dominion. Voilà qui indique que notre Cyr est doué, en plus de sa force herculéenne, d'un grand esprit d'entreprise. Avec nos deux Samsons comme première attraction, le succès de l'entreprise est assuré.

Pierre Cyr, le frère du champion et qui gagna lui-même le championnat des middleweights, lors du grand concours qui eut lieu au Parc Sohmer, il y a quelques années, a tourné ses attentions vers la boxe. Il doit rencontrer, en mai prochain, Albert St-Martin, de Saint-Louis, Miss.

Pierre Cyr est établi à Saint-Hughes, comtés de Bagot, mais il viendra s'entraîner à Montréal avec Martin Costello.

Rimouski

Quatre hommes de la Pointe-au-Père, partiront pour le Klondyke, le 7 mars. Ils seront conduits par M. Séverin Beaulieu, qui a déjà fait le voyage. Les voyageurs emporteront plusieurs paires de bottes sauvages qu'ils espèrent écouler à Dawson à raison de quinze dollars la paire

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Edouard Guilbault, qui parait sur notre 3ième page. 50

Le Manitoba.

Mercredi, 8 Mars 1899

LETTRE DE MGR LANGEVIN

Archevêché de St-Boniface, Man., le 28 février, 1899.

A M. Théophane Bertrand, Secrétaire de la Société de Colonisation de Saint-Boniface.

Mon cher Monsieur Bertrand,

Votre invitation d'assister à une réunion de la Société de Colonisation de Saint-Boniface me fait grand plaisir, parcequ'elle indique un mouvement sérieux dans le sens du progrès, et je regrette de ne pouvoir y assister.

Jamais le moment a été plus favorable pour amener des colons au pays, et j'ai l'âme navrée quand je songe qu'un si grand nombre de nos compatriotes comprennent si peu les immenses avantages qu'offrent le Manitoba et le Nord-Ouest, à tous ceux qui veulent établir une nombreuse famille. On le reconnaîtra plus tard, mais il sera trop tard!! Combien vont chercher au Klondyke la fortune, qui va fuir devant eux et qu'ils auraient trouvée dans le sol manitobain.

Comme le Gouvernement Fédéral se donne beaucoup de peine pour augmenter la population et qu'il fait même venir, à cette fin, de l'extrémité de l'Europe des peuples étrangers, je ne doute pas qu'il ne soit disposé à favoriser l'émigration de nos compatriotes qui sont tout près de nous dans l'Ouest américain, et auxquels il suffirait de tendre la main en les aidant à venir. Le projet de M. l'abbé J. B. Morin dans ce sens, est admirable et sa réalisation serait une source de richesse pour le pays.

Il me semble que c'est le moment de profiter de la bonne volonté du Ministère de l'Intérieur et de demander notre part de protection. Il nous faudrait un bureau de renseignements pour les colons de langue française qui peuvent nous venir du pays voisin ou de la France et de la Belgique. Il y a y là une lacune considérable, et nous avons souvent entendu des plaintes à ce sujet. Je suis convaincu que l'habileté et le bon vouloir ne manquent pas au Département d'immigration à Winnipeg, mais il faudrait du renfort.

De notre côté, il faut déployer une grande activité et établir des branches de la Société de colonisation dans chaque paroisse, afin d'aider les colons déjà établis et d'en faire venir d'autres. Je puis vous promettre que mes prêtres se feront volontiers *missionnaires colonisateurs* dans un but religieux et patriotique, comme plusieurs l'ont déjà fait avec tant de succès dans le passé,

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

† ADÉLARD, O. M. I.,
Arch. de Saint-Boniface.

COLONISATION

Nous sommes heureux de pouvoir publier en tête de nos colonnes la lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque. Cette voix, qui continue les traditions du vénérable Monseigneur Taché, ira remuer les cœurs, soulever les sympathies, éveiller l'attention de tous ceux qui songent, inquiets, à l'avenir de leurs familles et de l'influence de notre race.

Il est certain que nos régions offrent des ressources sur lesquelles trop de nos nationaux ont fermé les yeux. Souvent des appels sont partis d'ici, chaleureux et convaincus, conviant ceux de nos compatriotes qui se croyaient dans l'obligation de quitter leurs paroisses natales, à venir se tailler dans nos plaines un patrimoine familial.

Ces appels n'ont pas été sans résultats. De belles paroisses ont été fondées, et le nombre s'en est augmenté tous les ans.

Mais, comme le dit Mgr Langevin, quand on voit tant d'étrangers au sol canadien se précipiter vers le Manitoba, on éprouve un serrement de cœur à penser que *nos gens* se sont laissés devancer et dépasser.

Mais il est toujours temps. Non pas de déloger les autres! Oh non! Nous ne prêchons pas l'antagonisme. Les forces d'une nation se composent de tous ses paisibles citoyens. Seulement, on ne peut trouver exorbitant que nous songions à nous fortifier suffisamment pour nous faire respecter.

La société de colonisation a eu de nouvelles réunions où la résolution, très importante, d'appuyer le projet de rapatriement de M. l'abbé Morin, a été appuyé. Elle a décidé de se mettre en outre en rapport avec le gouvernement pour l'engager à prendre des mesures propres à faire réussir le mouvement dont elle prend l'initiative. Nous ne pouvons que l'en féliciter et l'assurer de toutes nos sympathies Nos colonnes lui sont ouvertes. Nous signalerons avec empressement ses efforts; nous les seconderons, en faisant connaître les avantages de notre province et en conviant nos nationaux à venir en profiter.

LE REV. DR KING

La mort vient de frapper l'une des principales individualités de Winnipeg. Le Dr King, principal du *Manitoba College*, passait de vie à trépas dimanche dernier.

Le Dr King était malade depuis le milieu de janvier. Une attaque d'influenza, suivie de pneumonie, le mit aux portes du tombeau il y a une quinzaine de jours. Mais il semblait être en convalescence, lorsque vendredi dernier, des symptômes alarmants se manifestèrent. La mort a été une surprise pour ses amis.

Le Dr King est arrivé au Manitoba en 1883. Il venait prendre la direction du *Manitoba College*, poste auquel il était appelé par la confiance de ses coreligionnaire, les presbytériens. Il a rempli ses fonctions avec zèle et habileté. La confiance qu'on lui avait montrée a été pleinement justifiée.

Le Dr King était, sans contredit, un homme éminent, calme dans les débats, exerçant une grande autorité, non seulement ment parmi les siens, mais dans la société généralement. Son attitude dans certaines questions demanderait de notre part des réserves très nettes, mais ce n'est pas le moment d'insister là-dessus. C'est véritablement un grand deuil pour l'église presbytérienne et pour le *Manitoba College*. Nous le sentons, et il convient de nous montrer respectieux de sentiments aussi légitimes.

L'ENQUETE DE LORETTE

Le *Mouvement Catholique* fait au sujet de cette enquête les réflexions suivantes :

"On se rappelle le tapage avec " lequel certains journaux fanatiques de l'ouest ont accueilli " les plaintes portées contre certaines écoles catholiques dans " les centres français du Manitoba.

" Le gouvernement a ordonné " une enquête. Or, savez-vous " quelles sont les conclusions de " cette enquête? Que pas une de " ces plaintes n'est fondée, sauf " que, dans une école, un prêtre " est venu confesser les enfants " après avoir eu la précaution de " séparer son confessionnal de la " classe par un rideau, ce qui " n'empêche pas le fonctionnaire-" enquêteur de dénoncer vertement cette infraction à la loi " des écoles publiques."

" Les rapport a, dans le cas " actuel, conclu au mal fondé des " accusations portées. La tracasserie n'en existe pas moins. " De même l'esprit qui l'a inspirée. Demain, des plaintes surgiront sur un autre point, et ce " sera à recommencer. Et puis, " quelle somme de liberté laisse-t-on aux catholiques, quand des " enfants catholiques ne peuvent " satisfaire à l'obligation de ses " confesser, au lieu le plus propice pour les réunir, sans exposer l'école qu'ils fréquentent à " perdre l'octroi du gouvernement? Enfin, cette formule " de rapport que l'instituteur catholique devra signer au bout " de l'année, comment s'arrangera-t-il pour la signer sans se " parjurer? Et pourtant, il lui " faudra ou se parjurer ou renoncer pour son école à la subvention gouvernementale."

" Et voilà le régime qu'on " qualifie de régime de liberté! " Et voilà le régime que de soi-" disant catholiques préfèrent à " une loi qui donnait à leurs co-" religionnaires de l'ouest toute " une organisation scolaire autonome! La loi ne donnait pas " d'argent, dit-on. Non, mais elle " reconnaissait, elle affirmait tout " les droits. Cela entraînait comme conséquence la nécessité de " pourvoir à l'organisation établie. Tandis que le régime bâtard, le régime humiliant au " possible, le régime précaire, à " la merci du premier fanatique " venu, qui est sorti du fameux " règlement, ce régime-là sacrifie " et foule aux pieds tous les "droits, mais...... il donne de l'argent!!!"

UN ARTICLE REMARQUABLE

Sous ce titre, notre confrère du *Trifluvien* écrit ce qui suit :

" Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de reproduire en entier l'article si franc, si net, si bien écrit que le *Manitoba* du 15 février courant adresse à la *Vérité*. C'est une réponse qu'on pourra gratter des ongles, à coups de distinctions et de subtilités, mais qui n'en perdra rien de son mérite comme procédé de dialectique et expression sincère de vérités qu'il convient de rappeler.

"Le *Manitoba* la publie à l'occasion de certaines insinuations, aussi malveillantes qu'imméritées, lancées contre quelques-uns de ses amis, de ceux qui ont été reconnus jusqu'ici comme les chefs naturels de la minorité catholique au Manitoba. parmi les laïques, et lancées par des catholiques de qui ils avaient droit d'attendre une appréciation plus juste de leurs motifs comme de leurs actes publics. Il paraît que c'est toute la reconnaissance qu'on leur doit aujourd'hui, à eux dont le dévouement a été constant et l'activité infatigable, à eux qui ont supporté le poids du jour et de la chaleur, de leur faire porter le poids des suspicions.........

C'est à la fois le spectacle le plus déconcertant et l'épreuve la plus pénible qui puissent se produire pour l'homme de bien ici-bas.

'Comme si les loges ne suffisaient pas à cette besogne! Comme s'il n'était pas connu que c'est une de leurs manœuvres favorites que d'intéresser des catholiques à dénigrer les chefs d'une résistance catholique organisée contre elles sur un point quelconque du globe! Avec quelle facilité certains catholiques se prêtent à ce jeu, ici par intérêt, là par orgueil, dépit, présomption ou vanité!"

Merci, cher confrère. Vos sympathies nous sont précieuses, et vos appréciations également.

Nous voulons vous remercier pour autre chose encore: c'est de comprendre qu'entre les défenseurs d'une cause il faut de la cohésion. Peut-être avez-vous quelquefois, comme d'autres, des sacrifices de sentiments à faire. Cette immolation est une semence de force qui rend puissante l'action commune constamment appliquée dans le sens de la justice ou quand de graves déterminations s'imposent.

L'intelligence de ces choses n'est pas donnée à tout le monde. Nous sommes heureux de la trouver sous le toit du *Trifluvien*.

LA "DEFENSE"

Pour des raisons toutes personnelles M. Ulderic Tremblay se voit forcé d'abandonner la *Défense*, dont il avait fait l'un de nos meilleurs journaux périodiques. M. Philippe Masson, journaliste bien connu, devient le directeur-propriétaire de cette publication. M. Masson est un écrivain de mérite et un homme de principes foncièrement catholiques.

LEON XIII

De Rome nous vient la nouvelle que Sa Sainteté Léon XIII a été dangereusement malade. Les docteurs Mazzoni et Lapponi viennent d'effectuer une opération. Depuis lors la situation de Sa Sainteté s'est améliorée sensiblement.

Plus de 28,000 télégrammes ont été reçus au Vatican; de tous les côtés du monde.

Les dernières nouvelles sont que Sa Sainteté est hors de danger.

Léon XIII conserve plus brillantes et plus lucides que jamais ses merveilleuses facultés intellectuelles. Dimanche dernier, il a fait l'étonnement de ses médecins en leur récitant un long extrait du 7ème chant du "Paradis perdu", par Dante, et en faisant des commentaires appropriés à diverses reprises.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

De M. l'Abbé Gérin, Curé de Saint-Justin, P. Q.

Je viens de visiter attentivement cette province. J'ai étudié son sol, sa population, son marché, ses industries, son climat, et je n'hésite pas à vous dire, en vous priant de le répéter à ceux qui se trouvent dans votre situation : LE MANITOBA EST LE PAYS DE L'AVENIR AU POINT DE VUE AGRICOLE : LA FORTUNE TEND LES BRAS A TOUS CEUX QUI, DOUÉS DE COEUR ET D'INTELLIGENCE, IRONT Y DRESSER LEUR TENTE.

LA LANGUE FRANCAISE

Une proclamation militaire, lancée par le major-général Hutton, dit : Le major-général commandant désire rappeler aux officiers et à l'état-major des troupes régulières ou de volontaires, et à tous ceux qui aspirent au commandement ou à des positions responsables dans l'état-major, qu'une proportion considérable des forces militaires du Dominion est composée de régiments canadiens-français. Dans l'opinion du major-général, tous les officiers qui occupent maintenant, ou aspirent à occuper plus tard des positions responsables dans les corps d'armée doivent être en état de donner leurs instructions aux troupes canadiennes-françaises dans leur propre langue. Tous les officiers et les sous-officiers devraient donc acquérir une connaissance théorique et pratique de la langue française, et le major-général suggère que tous ceux qui ne sont pas capables de lire et de parler couramment cette langue remédient aussitôt que possible à cet inconvénient.

LORD HERSCHELL.

Lord Herschell, président de la conférence internationale où il représentait le gouvernement anglais, est décédé mercredi dernier à Washington.

Il y a quelques semaines, lord Herschell a fait une chute sur le trottoir et s'est brisé un os du pelvis. On croit que sa mort est le résultat de cet accident.

Lord Herschell était âgé de 62 ans. Il était membre du conseil privé, chevalier grand'croix de l'ordre du Bain, docteur en droit civil, juge de paix, capitaine du Dean Castle, chancelier de l'université de Londres. Il a représenté l'Angleterre dans la commission d'arbitrage entre l'Angleterre et le Vénézuéla en 1867.

Cette mort imprévue a causé une vive et pénible impression. Tous comptaient sur ses brillantes qualités et son prestige pour les bons résultats de la conférence.

Les restes mortels de lord Herschell ont été transportés en Angleterre sur le Talbot, vaisseau de guerre anglais.

LA PRESSE.

La réunion annuelle de l'Association de la Presse de l'Ouest, a eu lieu vendredi et samedi derniers, au Clarendon, à Winnipeg. Les membres suivants furent ajoutés à la liste des membres de l'association : MM. H. E. Carstens, R. Simpson, C. E. Snow, M. Stanley, A. B. Cail, Joseph Bernier et Alfred Bérubé.

Les intérêts de la presse furent discutés très sérieusement, et plusieurs résolutions importantes furent adoptées.

Il a été décidé que les membres de l'association feraient, dans les premiers jours de juin, une excursion aux côtes du Pacifique, par la ligne du Northern Pacific, passant à Portland, dans l'Oregon, et revenant par le C. P. R.

Officiers élus pour l'année 1899: Président, M. W. Scott, du Regina *Leader*; 1er vice-président, M. G. D. Wilson, du Brandon *Sun*; 2ième vice-président, M. E. A. Chapman, du Rat Portage *News*; secrétaire, M. G. H. Saults, Winnipeg; trésorier, M. J. Stovel, Winnipeg; comité exécutif, MM. Galbraith, Cannon, McAra et Graham.

La reine Marie-Henriette de Belgique est en danger de mort Elle reçu les derniers sacrements dimanche dernier et tous les membres de la famille ont été appelés auprès de l'illustre malade.

Seance Litteraire et Musicale.

A l'occasion du 4ième anniversaire du sacre de Mgr Langevin, O. M. I., les membres de l'Académie française du Collège Saint-Joseph, de Saint-Boniface, vont offrir à Sa Grandeur une séance dont ils feront la partie littéraire.

Les travaux rouleront sur un sujet unique, sur ce qui dans l'histoire a nom le *Kulterkampf*. C'est la persécution en Allemagne, de 1871 à 1878.

Sujet dramatique et pathétique entre tous. Bismarck, le chancelier de fer, dans tout l'éclat de ses succès, prend à partie avec une rage froide l'Eglise Catholique en Allemagne. Quelle ne fut pas la force de l'agression? Quelles violentes attaques ne furent pas tentées? On en voulait à mort à cette religion "d'obscurantisme," et on pouvait tout, semble-t-il, contre elle! Les catholiques cependant étaient faibles par le nombre, et sans organisation.

Mais les victimes ne tardèrent pas à se reconnaître, à se compter et à serrer leurs rangs. . . . . La réaction fut prompte, énergique, intrépide. Il est peu de plus beaux spectacles en notre siècle, que celui de l'active et efficace concorde des Allemands persécutés pour faire face aux Allemands persécuteurs. Ils furent si agissants par les congrès, par la presse, par le Centre, qu'ils infligèrent au tout-puissant chancelier le premier et le plus humiliant des échecs. . . Après avoir poursuivi la lutte, ou plutôt ses attaques pendant sept ans, Bismarck dut rétrograder, vaincu, jusqu'à son point de départ.

C'est cette histoire, pleine de douleurs et pleine de gloire, que MM. les académiciens vont essayer de dérouler sous nos yeux, lundi soir, le 20 courant. En l'honneur de Mgr l'Archevêque et de l'auditoire choisi et bienveillant sur lequel ils comptent, ils n'ont rien épargné pour répondre dignement à ce qu'on a droit d'attendre d'eux. Ils ont aussi voulu montrer qu'ils sont loin de négliger au collège la culture de notre belle langue, du "doux parler français." Tous sont invités qui aiment à encourager les modestes efforts de débutants. Entrée gratuite, huit heures du soir.

EN FRANCE.

Une poudrière à fait explosion à Toulon, France, dimanche matin. On compte un grand nombre de morts et blessés. Les pertes matérielles sont considérables; de nombreuses constructions environnantes se sont écroulées sous le choc produit par l'explosion.

DANS LE MONDE POLITIQUE

L'ouvertune de la session, à Winnipeg, aura lieu le 16 du courant.

***

Le temps pour adresser des bills privés à la législature locale, expire le 30 mars.

***

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Forget a été assez sérieusement malade, il y a quelques jours, à Régina.

***

L'hon Geo. E. Foster est passé à Winnipeg jeudi dernier, en route pour le Kootenay, où il a des intérêts dans les mines.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. Kruse, O. M. I. est parti pour Ottawa la semaine dernière.

Le R. M. Lapointe, de la province de Québec est arrivé ici la semaine dernière, et agira comme vicaire du curé de la paroisse.

Sa Grandeur Mgr Langevin est partie mercredi pour Calgary, où Elle va régler certaines affaires relatives à l'administration du diocèse. On attend son retour vendredi.

Mgr Pascal était ici jeudi dernier, venant de Montréal, ou il a séjourné quelque temps après son voyage d'Europe.

Le *Northwest Review* du 14 février nous apportait l'intéressante nouvelle qui suit à propos de ce voyage :

Sa Grandeur Mgr Pascal O. M. I, de retour au Canada d'un voyage en Europe, a été reçue en audience à Vienne, par l'Empereur d'Autriche lui-même, malgré l'assassinat dont l'Impératrice vient d'être la victime. Mgr Pascal a aussi visité plusieurs évêques autrichiens dans le but de se procurer des prêtres galiciens pour son diocèse.

MESSES DE REQUIEM

Jeudi matin, à 9.30 heures, une messe de requiem sera chantée à l'église Sainte-Marie, de Winnipeg, pour le repos de l'âme du Président Félix Faure. Cette messe a été demandée par la colonie française de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Vendredi prochain, à 7.30 heures, un service anniversaire sera chanté à la cathédrale pour le repos de l'âme de feu M. Nazaire Germain.

Une messe de requiem a eu lieu ce matin à la cathédrale pour le repos de l'âme de feu la mère de l'Hon. Juge Dubuc de cette ville. Un grand nombre de personnes y assistaient.

IMPORTANTE INDUSTRIE

Sur la gracieuse invitation de M. Ed. Guilbault, nous avons visité son usine de ferblanterie, sur la rue Lombard à Winnipeg.

Cet établissement est le seul du genre à l'Est de Toronto jusqu'à Vancouver.

La bâtisse principale est d'une longueur de 115 pieds sur 66 de largeur; attenant à cette bâtisse se trouve une allonge de 80 pieds de longueur sur 35 de largeur.

Mr Guilbault a commencé ses opérations à Winnipeg en janvier dernier; il emploie en ce moment de 35 à 40 hommes qui fabriquent toutes sortes d'ustensiles de cuisine, de boîtes, de bidons, en un mot les objets de ferblanterie, dans une moyenne de 10,000 morceaux par jour.

MM. Ashdown, Thomson, Codville, Dyson, Gibson, Merrick & Anderson, et tous les marchands de gros de Winnipeg s'approvisionnent chez lui.

Mr. Guilbault fait déjà des envois importants à Calgary, Edmonton et Vancouver; ses relations avec ces différents endroits étant maintenant établies, il peut espérer faire d'ici à quelques années un commerce important de ce côté.

La matiàre brute s'achète en Angleterre, et grâce au système protecteur des douanes, M. Guilbault est en mesure de fournir ses marchandises à plus bas prix que les manunufacturiers des États-Unis qui doivent payer sur l'entrée de cette marchandise dans leur pays, des droits assez élevés.

Cette usine représente un capital d'environ $25,000.

Elle est chauffée à la vapeur, par une machine de 40 forces qui alimente un dynamo électrique de 70 lumières.

Tout est tenu dans un ordre parfait et les opérations sont conduites d'après les meilleurs systèmes employés dans les usines de Montréal, Toronto, Hamilton, Buffalo, Brooklyn, Chicago, que M. Guilbault a visité et étudié lui-même sur les lieux.

Le premier commis de l'établissement est M. J. B. Côté dont l'énergie et l'esprit d'initiative concourent grandement à sa bonne administration.

Pas un morceau n'est livré au commerce sans être préablablement éprouvé et garanti comme ne coulant pas.

Un ascenseur pouvant porter 4000 livres, relié le rez-de-chaussée au premier étage, lequel sert principalement en ce moment-ci de magasin, et d'atelier à finir les morceaux commencés en bas.

Cette visite nous a grandement intéressé. Nous saluons avec plaisir l'entreprise d'un compatriote qui nous fait réellement honneur dans le monde industriel.

Son passé nous permet d'espérer beaucoup dans l'avenir.

Outre cette usine de ferblanterie M. Guilbault possède à Saint-Boniface un magasin de fer et fait en même temps un fort commerce de bois.

Le commerce de Saint-Boniface est sous la direction de notre ami M. J. A. F. Bleau, dont l'éloge n'est plus à faire.

M. Guilbault mérite l'encouragement de ses compatriotes et nous lui souhaitons plein succès.

—Vingt-sept mille minots de blé ont été emmagasinés dans les élévateurs de Fort William, samedi dernier. Ces élévateurs en contiennent présentement 3,223,-970.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Un bon nombre de Galiciens sont partis lundi dernier pour Edmonton où ils vont s'établir.

—Il y a épidémie de diphtérie à Carman, les écoles sont fermées pour quelques semaines.

—Un grand choix de gants de toutes sortes et à bon marché au ((Bazar)) Avenue Taché, St-Boniface.

—Notre ami M. D. Dussault qui avait été retenu à sa chambre par la maladie se porte mieux.

—La bâtisse de la Banque du Commerce a failli devenir la proie des flammes vendredi soir. On soupçonne des incendiaires.

—On a expédiér de Winnipeg, la semaine dernière un bon nombre de chiens en destination pour le Klondyke.

—Quelques immigrants français sont arrivés à Winnipeg, la semaine dernière, dans l'intention de se fixer dans la province.

—Le *Free Press* a transporté ses bureaux d'affaires au numéro 415 Main Street. Les bureaux de rédaction restent sur la rue McDermott.

—Nous voyons dans la *Tribune* de Saint-Hyacinthe que les MM. Casavant de cette ville, ont sous contrat, un orgue à construire pour la paroisse de Saint-Norbert.

—M. A. Phaneuf désire informer ses pratiques qu'il est sorti de la maison Cloutier et Cie., et qu'il est maintenant à l'emploi de MM. Burke et Cie., marchands de chaussures.

—M. Joseph Chamberland est parti hier avec une charge de marchandises pour le magasin qu'il vient d'ouvrir à un endroit appelé Elie P. O., à 6 milles de Saint-Eustache, Man.

—Il y a eu, récemment une rencontre entre le club de hockey du Collège et celui de l'école Ste-Marie, Winnipeg. Il n'y a eu aucune partie de faite; les deux clubs ont fait preuve de beaucoup d'habileté. M. T. Lévêque agissait comme *Referee*.

—M. A. Bénard, de Winnipeg, attend vers le 10 ou le 12 mars, un char de gros chevaux venant de St-Georges de Henryville, P. de Québec. Ce sont de très bons chevaux de ferme. M. Bénard invite les cultivateurs à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

—Le 17 mars au soir, fête de Saint Patrick, le R. P. Drummond, S. J., donnera une conférence à l'église Sainte-Marie, de Winnipeg. Il y aura aussi concert; Mlle M. Barrett, si avantageusement connue dans le monde musical, prendra part à ce concert.

—La bouilloire d'une locomotive a fait explosion lundi dernier, sur un train express du M. & N. W., venant à Winnipeg. L'ingénieur et le chauffeur ont été tués. Cet accident a eu lieu près de Millwood. MM. Isaie Lavoie et Médéric Cyr, de cette ville, étaient à bord du train.

—Demain soir à l'Hôtel de Saint-Boniface, aura lieu, 9.30 hrs du soir, présentation de la coupe de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à notre champion M. O. Manseau, capitaine du *Voyageur*, par le club de raquettes *St-Georges*, de Winnipeg. A cette occasion il y aura grand dîner. Tous sont invités à y prendre part; les billets d'admission se vendent 50 cts, chez M. J. B. Leclerc. Allons nombreux féliciter nos amis du grand succès qu'ils viennent de remporter.

—J'ai l'honneur d'annoncer à mes clients et à mes amis en général que j'ai reçu de Montréal et de Québec un gros assortiment de chausssures que je vendrai à des prix très modérés. Satisfaction complète est garantie. Je prends cette occasion pour remercier mes amis et mes clients de l'encouragement qu'ils m'ont donné jusqu'à présent; je les invite à continuer leur visite à mon établissement et à y amener leurs amis. Ils pourront s'assurer eux-mêmes de la qualité de mes marchandises et de la modération des prix.—T. Pelletier.

—Un jeune homme de 27 ans, nommé Albert Price, a tenté d'assassiner, lundi dernier, sur le chemin de Prairie Grove, un vieillard de 70 ans, Richard Bolton. Price a tiré plusieurs coups de revolver et a fini par frapper Bolton à la tête. Bolton se rendait à Winnipeg pour un procès qu'il avait intenté à Price, son fermier, de qui il avait à se plaindre. Sur la route, Price survint, qui offrit à Bolton de le prendre dans sa voiture. Après insistance de Price, Bolton monta dans la voiture quoique avec répugnance. Au bout de quelque temps, il s'aperçut qu'au lieu de suivre le chemin, Price s'engageait dans une voie qui conduisait dans les bois. Il voulut sauter à bas de la voiture, mais Price lui montra un revolver en lui disant de rester avec lui ou qu'il lui ferait son affaire. Epeuré, Bolton resta dans la voiture, tout en visant sa chance pour s'esquiver. Les deux hommes eurent à passer non loin de deux voyages de foin. Malgré les menaces de Price, Bolton courut se refugier sur l'un de ces voyages de foin, conduit par un jeune Deschambault. Price le suivit, et c'est alors qu'il lui t[ira] plusieurs balles, dont l'une blessa sérieusement Bolton à la tête. Celui-ci se rendit néanmoins à Winnipeg, où il confia son cas à la police. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Winnipeg; on espère le sauver. Price a été arrêté et écroué à la prison de Winnipeg. L'enquête préliminaire aura lieu lundi prochain.

PERDUE ET RETROUVÉE

Si votre santé vous a abandonné, pour céder la place à quelque maladie de la gorge ou des bronches, prenez le *BAUME-RHUMAL* et elle viendra bien vite reprendre sa place.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

Saint-Eustache

Note de la Rédaction: Nous regrettons qu'une erreur de nom se soit glissée dans la dernière correspondance que nous avons publiée sur Saint-Eustache. Au lieu de Mademoiselle Beaubien, il aurait fallu dire: Mademoiselle Beaudin.

Saint-Leon

Après avoir fait un bazar plein de succès à la fin de décembre, nous venons d'avoir une soirée supplémentaire qui a été un fidèle écho des soirées précédentes. Elle a été agrémentée de plusieurs petites représentations et de tableaux vivants donnés par les enfants de l'école des RR. Sœurs, et M. Martel instituteur à Somerset. En voyant la générosité de tous et l'entrain de cette soirée on pouvait dire avec raison que St-Léon est une paroisse qui a de la ressource. Les revenus de cette fête seront affectés, paraît-il à la peinture de notre église ce printemps.

Saint-Jean-Baptiste

—L'élévateur du Northern est encore ouvert et reçoit du grain tous les jours.

—Le "Grist Mill" marche bien et est réellement un grand avantage pour notre florissante localité.

—M. Jos Pélissier, propriétaire de l'hôtel Parenteau a donné un bal à ses nombreux amis, au mardi gras. Inutile de dire qu'on s'y est bien amusé.

Lorette

Le 19 mars il y aura au village de Lorette une séance dramatique et musicale, préparée par Melles A. Verreault et C. Brindamour, de Québec. A cette séance l'on jouera trois pièces: "L'Orpheline des Pyrénées," grande pièce en deux actes; "Le Baptême de la Poupée Saynète. "Trois bonnes sous le même bonnet," pièce comique jouée par Melles A. Verreault et C. Brindamour. Entre les actes de chaque pièce, il y aura tableaux vivants, morceaux de piano accompagnés du tambour et du triangle, grandes chansons etc.

Cette séance est préparée à l'occasion de la fête du curé de Lorette, le R. M. Dufresne.

Saint-Claude

28 février—Le feu semble plus que jamais visiter notre localité.

—Il y a huit jours, M. Courtois voyait en quelques minutes son chantier devenir la proie des flammes. Trois semaines auparavant M. Aug. Bouillot se réveillait dans le feu et voyait lui aussi, sa maison toute entière, son grain, sa farine, ses outils consumés par un violent incendie.

—Hier, M. J. Bernier, marchand principal de Saint-Claude, a failli subir le même sort. Le feu s'est déclaré sous la toiture. Après avoir couvé un instant et s'être communiqué à des linges, il se répandit à l'extérieur, alimenté par un léger vent. M. J. Bernier était absent; MM. Foyollat et Armand portèrent immédiatement secours et purent facilement se rendre maîtres du feu. Quelques minutes plus tard, tout secours devenait inutile et nous aurions eu un malheur de plus à déplorer.

—Saint-Claude a fait chanter, en son église, un service solennel pour le repos de l'âme de feu M. Félix Faure, président de la République Française. Cette démonstration religieuse a été très imposante. Nous recevons à ce sujet une correspondance très belle, très chrétienne. Nous regrettons vivement d'être forcés d'en remettre la publication à la semaine prochaine; le retard de la malle fait que cette correspondance nous arrive au moment où nous mettons sous presse.

PERDUE—Une montre en argent, entre le couvent des Sœurs de Jesus-Marie, de Saint-Boniface, et la gare du Northern Pacific, à Winnipeg. La personne qui la trouvera est priée de la rapporter à nos bureaux. 16

A VENDRE à bon marché et à termes faciles, un bon magasin et une résidence sur le chemin de Saint-Norbert, rue Pembina. Adressez-vous à THOS PAULSON, coin de l'avenue Corydon et rue Pembina, Fort Rouge, Winnipeg. 15-18

MUNICIPALITE RURALE DE TACHE

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Municipalité de Taché a adopté le Rôle d'Evaluation de 1898, comme le Rôle d'Evaluation de 1899, et que le Conseil se formera en Cour de Revision, le 4me jour d'avril A.D. 1899, à 10 heures a.m., à la salle municipale, Lorette, pour entendre les plaintes qui pourront être formulées contre le dit Rôle d'Evaluation.

Daté à Lorette, ce 26me jour de fevrier A. D. 1899.

WM. LAGIMODIÈRE. Sec.Trésorier.

16-17-18

AVIS

Avis est donné par les presentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte incorporant une compagnie pour les fins suivantes et aussi pour d'autres fins:

Pour transiger les affaires d'une compagnie de prêts et d'épargnes, avec tous les pouvoirs incidents nécessaire à telle entreprise, et pour acquérir et prendre devers soi l'actif et les affaires de la "Canada Landed and National Investment Company (Limited)," "The London and Canadian Loan and Agency Company (Limited)," et "The Building and Loan Association" respectivement, ou d'aucune d'elle, et telles autres compagnies de même genre qui voudraient venir à cet arrangement, et autorisant les corporations et les parties nécessaires à entrer dans tous les arrangements requis pour semblable fusion, vente ou achat de l'actif et autres fins susdites, ou autorisant les dites trois compagnies, ou aucune d'elle, à se joindre ou à acheter ou vendre leur actif respectif, et pour confirmer aucune fusion, vente ou achat qui pourra être agréé.

Daté ce sixième jour de mars, 1889.

HOSKIN, OGDEN & HOSKIN,
23 Toronto street, Toronto,
Solliciteurs des réquérants.

8-2-9i

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, par "The Saskatchewan Railway & Mining Co.," pour l'autorisation de commencer la construction des lignes d'embranchement avant la construction de la ligne principale, et à telle jonction ou croisement de la ligne principale par d'autres chemins de fer, que le Gouverneur-Général en conseil approuvera; aussi pour l'autorisation d'étendre leur ligne de Humbolt, dans la direction de l'est à n'importe quel point sur les lignes de chemins de fer du Pacifique Canadien, Great North West Central ou The Lake Manitoba Railway and Canal Co., approuvé par le Gouverneur-Général en conseil, et dans la direction de l'ouest, de Battleford aux Montagnes Rocheuses.

Toronto, 28 janvier 1899. 1-2 9i

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada par la Compagnie "The Northern Pacific & Manitoba Railway Company," pour un acte amendant le chapitre 58 (52 Victoria), ayant rapport à l'incorporation de la dite compagnie: pour étendre le temps afin de compléter les lignes et extensions autorisées par le dit acte, et par les actes y-exposés et confirmés, avec le droit de construire les susdites par sections, et pour d'autres fins.

Daté ce 6me jour de février A D. 1899.

EWART, FISHER & WILSON,
Solliciteurs des Requérants.

15 2 9i

AVIS.

Avis est, par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte incorporant *The Canadian Mortgage and Investment Corporation*, pour diverses fins, parmi lesquelles: Pour transiger les affaires d'une compagnie de prêts et d'épargnes, avec tous les pouvoirs nécessaires et inhérents à telle compagnie, et pour faire l'acquisition et se charger de l'actif et des affaires des compagnies suivantes: *The Canada Permanent Loan and Savings Company, The Freehold Loan and Savings Company, The London and Ontario Investment Company (Limited)*, et *The Western Canada Loan and Savings Company*, respectivement, ou d'aucune de ces compagnies, et de telles autres compagnies de même nature et qui pourraient consentir à entrer dans de tels arrangements; et pour donner à ces corporations et à ces parties les pouvoirs nécessaires pour faire tous les arrangements nécessaires aux fins susdites.

THOMAS G. BLACKSTOCK,
Pour les Requérants.

Daté à Toronto, ce 26ème jour de janvier, 1899. 1-2-9i

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.

CAPITAL PAYÉ - - - $2,000,000.00
FONDS DE RESERVE - $1,200,000.00

DIRECTEURS:

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, (Ste. Catherines.) Hugh Ryan, T Sutherland Stayner, Elias Rogers, D. R. Wilkie gérant général.

Succursales dans le Nord-Ouest et la Colombie.

Winnipeg, Man ....C. S. Hoare, Gérant
Brandon, Man. ....N. G. Leslie "
Portage-la-Prairie. ....W. Bell "
Calgary, Alta. ....M. Morris,
Prince-Albert, Sask...A. R. B. Hearn "
Edmonton, Alta ....G. R F. Kirkpatrick,
Vancouver, C. B. ....A. Jukes,
Revelstoke, C. B.

Succursales dans Ontario:

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines. Woodstock.
Toronto.. Cor. Wellington St. & Leader Lane. Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts.

Départements d'Epargnes—Les dépots de $100 et plus sont reçus et portent intérêt.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre: La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

Agents dans le Klondyke:

Les traites peuvent être changées partout, et la Compagnie de la Baie d'Hudson, à tous ses postes des Territoires du Nord-Ouest, les échangera pour de l'argent comptant ou des marchandises.

Succursale de Winnipeg

TRAITES vendues pour tous les endroits du Canada, des États-Unis et d'Europe.

Lettres de crédit emises valables dans toutes les parties du monde.

CHEQUES VENDUS. Ces cheques sont d'une grande commodité pour le public voyageur, étant payable sans le trouble ordinaire d'indentification dans toutes les parties de l'Europe.

C. S. HOARE, Gérant, Winnipeg

la 28-11-94

AVIS.

Demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, par "The Manitoba and South-Eastern Railway Company," pour un acte autorisant la compagnie à se joindre à la "Canadian Northern Railway Company," sur des termes et conditions mutuellement acceptés, et pourvoyant à l'effet et mise en force de cette usion.

BLAKE, LASH & CASSELS,
Solliciteurs des Réquérants.

Daté le 25ème jour de janvier, 1899.
1-2-9i

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, par la "Dominion of Canada Guarantee and Accident Insurance Company," pour un acte destiné à amender l'acte d'incorporation de la compagnie, à l'effet de permettre à la dite compagnie de transiger des affaires d'assurance contre la maladie et pour d'autres fins.

Daté à Toronto, ce 26e jour de janvier 1899.

Beatty, Blackstock, Nesbitt, Chadwick & Riddell,
Solliciteurs des Réquérants.

1-2 9i

NORTHERN PACIFIC RY

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Arr.	Arr.		Dép.	Dép.
11,00a		Winnipeg	12.15p	9,30a
7,55a	11 37a	Morris	1.40p	12.01p
5.15a	10.45a	Emerson	2.28p	2.45p
4 51a	10.35a	Pembina	2.43p	4.15p
10.20p	7.20a	Grand Forks	6.05p	7.05p
1,15p	4.05a	Winnipeg Junction	9 25p	10.30p
	7.15p	Duluth	7.30a	
	8.10p	Minnéapolis	6.35a	
	7.30p	St. Paul	7.15a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Lundi, Mercredi, Vendredi. Départ.		Mardi, Jeudi, Samedi. Arrivée.
10,40a	Winnipeg	3,05p
12,26p	Morris	1.25p
1,23p	Roland	12.28p
1,38p	Rosebank	12.12p
1,50p	Miami	11,58a
2,25p	Altamont	11.26a
2,43p	Somerset	11.08a
3,40p	Greenway	10,15a
3 55p	Baldur	10,01a
4,19p	Belmont	9.40a
4,37p	Hilton	9,22a
5,00p	Wawanesa	9,00a
5,23p	Rounthwaite	8.39a
6,00p	Brandon	8,05a

EMBRANCHEMENT RIVIERE SOURIS

Lundi, Mercredi, Vendredi. Dépa		Mardi, Jeudi, Samedi. Arrivé.
10.4	Winnipeg	3,05p
8,05a	Brandon	6.00p
4,30p	Belmont	9,00a
5.15p	Ninette	7,50a
6,00p	Dunrea	7,30a
6.40p	Minto	8,45a
7.40p	Elgin	6 00a

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Départ.		Arrivée.
4.45 p.m.	Winnipeg	11.05 p.m.
6.47 p.m.	Oakville	8.58 a.m.
7.30 p.m.	Portage-la-Prairie	8.20 a.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Lake Manitoba Railway & Canal Co.

Allant nord
Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi. Ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi. Samedi.
10 40	Portage la Prairie	16 30
11 10	Macdonald	15 55
11 30	Westbourne	15 30
11 57	Woodside	15 00
12 25	Gladstone	14 35
d13 05	Gladstone Junction	a14 10
13 31	Ogilvie	13 42
14 00	Plumas	13 20
14 41	Glenella	12 30
15 15	Glencairn	12 05
15 51	McCreary	11 25
16 25	Laurier	10 51
16 50	Makinak	10 25
17 20	Ochre River	10 00
a18 00	Dauphin	d 9 15
d19 30		a 7 45
20 02	Valley River	7 13
20 25	Sifton	6 50
20 30	Sifton Junction	6 45
20 58	Fork River	6 10
a21 35	Winnepegosis	d 5 30

Ecrivez à propos des homesteads gratuits dans le district de la rivière Swan, venant d'être ouverts à la culture et voisin, du fameux district Dauphin.

D. B. HANNA. Surintendant.

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Extrait du procès verbal du Conseil de Montcalm, tenu le 3 janvier 1899.

Bérard-Brulé.—Que les minutes de la dernière assemblée soient telles que lues; moins la clause ayant rapport à l'affidavit concernant Onésime Bellemare; le dit affidavit n'ayant été signé par aucun juge de Paix. Adopté.

Pelletier-Brulé.—Que le règlement No. 129 concernant l'engagement du Secrétaire Trésorier soit lu une première, une deuxième et une troisième fois et adopté. Adopté.

Bérard-Davis.—Que A. Fortier soit auditeur pour l'année 1899 dans les mêmes conditions que l'année précédente. Le préfet nomme F. H. Jakeway comme second auditeur. Adopté.

Pelletier-Ayotte.—Que le secrétaire Trésorier soit autorisé à collecter de Remi Savoie soixante pour cent sur ses arrérages de taxes sur le lot NE¼ 6-3-1 E et que la dite réduction lui soit faite seulement qu'en autant que toutes soient payées. Adopté.

Bérard-Pelletier.—Que le secrétaire Trésorier soit autorisé à faire enregistrer les contrats, que nous avons reçus, de London, Ont. and Inv. Co., de la manière ordinaire. Adopté.

Bérard-Pelletier.—Qu'une extension de temps jusqu'au 1er de mars soit accordée pour payer les taxes avec escompte de dix pour cent. Adopté.

Pelletier-Clément.—Que Chrys. Bérard soit autorisé à prendre la surveillance de la Salle Municipale et qu'il en dispose comme bon lui semblera au bénéfice de la Municipalité. Adopté.

Que le règlement No 130 concernant l'indemnité accordée au préfet et aux conseillers soit lu une première, une deuxième et une troisième fois. Adopté.

Davis-Ayotte.—Que le secrétaire-Trésorier aille à Emerson à l'hôtel Anglo-Américaine, le 14 janvier 1899 pour collecter les taxes et qu'avis en soit donné dans le journal d'Emerson. Adopté.

Pelletier-Bérard.—Que le secrétaire Trésorier soit autorisé à accepter de Séverin Marion les taxes dues sur le lot 213 Sainte-Agathe en à compte sur un contrat non terminé avec la Municipalité. Adopté.

Pelletier-Ayotte.—Que le secrétaire Trésorier soit autorisé à faire avec Trefflé Ricard les arrangements nécessaires afin d'obtenir au nom de la Municipalité un chemin à travers le lot No. 191 Sainte-Agathe, et pourra faire les dits arrangements pour les taxes affectants le dit lot. Adopté.

Davis-Bérard.—Que l'acte d'évaluation soit amendé pour que le rôle d'évaluation soit fait dans l'été au lieu de dans l'hiver et que le secrétaire Trésorier soit autorisé à envoyer une copie de cette résolution à l'Hon Thos. Greenway à Mr. Stewart Mulvey à D. H. McFadden à M. Roger Marion avec une lettre dounant nos raisons pour cette demande. Adopté.

Bérard-Davis.—Que le rôle d'évaluation de 1898 soit adopté pour 1899 et que la cour de revision soit tenue le premier mardi de mai. Adopté.

En amendement par P. R. Pelletier et L. Ayotte.

Que le rôle d'évaluation pour 1898 ne soit pas accepté mais qu'un nouveau rôle pour l'année 1899 soit fait et que des applications pour faire le nouveau rôle soient faites par quatre évaluateurs pris dans chacun des quartiers de la Municipalité et que les dits Evaluateurs soient accompagnés d'un Greffier qui lui-même sera évaluateur soient acceptées, jusqu'à la première séance du Conseil. Adopté.

Le rapport du Comité des Finances est ensuite soumis et adopté.

Avis est par le présent donné qu'à la prochaine assemblée du conseil j'introduirai un amendement au règlement No 79 concernant les journées de Corvées. Edward Davis.

Bérard-Pelletier.—Que le conseil s'ajourne jusqu'au 1er mardi de mars 1899. Adopté.

JOSEPH BARIL
Sec. Tresorier,
Mun. de Montcalm.

DE PAR LE MONDE

L'hon. Edw. Blake revient définitivement au Canada. Les francs libéraux le supplient de rentrer dans la vie politique.

La Canée—Le prince Georges de Grèce, Haut commissaire des Puissances, a ouvert les chambres crétoises. Le Prince a été reçu avec enthousiasme.

Les Boers de la République du Transvaal ont décidé que le président Kruger était en office depuis assez longtemps et ils ont choisi Adears Daniel Wymand Wosmrans pour lui succéder.

L'Impératrice d'Allemagne vient de se faire tisser à Lyon, France, pour son usage personnel, une pièce de 50 verges de soie blanche brochée avec fleurs, feuillages et oiseaux en relief. Ce magnifique tissu, actuellement exposé à Paris, coûte $275 la verge. La soie brute qui y entre coûte seule $100 à la verge. Les patrons ont été détruits par ordre de l'Impératrice, aussitôt le travail terminé.

On annonce, dans les trains américains, une innovation sensationnelle.

Une compagnie fait construire d'immenses wagons qui comportent une scène et dont le plancher, couvert de gradins, permettra à une centaine de spectateurs d'assister, moyennant une redevance supplémentaire, à un concert, une pantomime ou un vaudeville.

La premier wagon-théâtre sera transformé en wagon temple, où les amateurs de prêche pourront entendre un pasteur!

Le gouvernement français a été avisé officiellement du voyage en France de la reine d'Angleterre pour le 7 mars.

On sait qu'il a été beaucoup question d'un voyage de la reine en Italie. On avait sollicité la souveraine de passer à Florence les vacances de Pâques qu'elle passe depuis plusieurs années dans notre vieille mère-patrie, sur la côte d'Azur, mais la reine Victoria a tenu cette année plus que les autres, à prendre sa villégiature ordinaire en France.

La nouvelle officielle de ce voyage coïncidant avec les négociations qui se poursuivent actuellement entre les deux gouvernements sur les questions litigieuses pendantes achève de consacrer la détente qui s'est produite et contribuera, on en est certain, au règlement satisfaisant du conflit qui a surgi entre les deux nations.

Rome — "L'Osservatore Romano" publie une lettre de Sa Sainteté Léon XIII au cardinal Gibbons.

Dans ce bref, le Saint-Père dit: "Si par américanisme on entend des qualités particulières et des usages propres aux citoyens américains, nous n'avons rien à y redire, mais si l'américanisme comprend les théories exprimées dans la "Vie du Père Hecker" nous sommes convaincus que les évêques américains seront les premiers à le répudier."

Le Saint-Père condamne spécialemens la théorie du relâchement de la discipline; l'abandon de points de doctrines dans le but d'attirer des protestants au catholicisme; la direction des âmes par l'inspiration du Saint-Esprit en dehors de l'action du prêtre; le détournement de la vertu en critique active ou passive des anciens ordres religieux et les méthodes extraordinaires de prêcher le catholicisme aux hérétiques.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 8 Mars 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 16	à 0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 0 25
Œufs en boites, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 35	à 0 45
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 00	à 0 58
Avoine, par minot	0 00	à 0 23
Orge "	0 23	à 0 25
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 85
" Strong Baker		1 65
" Manitoba Baker		1 40
" Imperial Baker		1 10
" Supérieure XXXX		95
" Nestor		80
Gru, la tonne		13 00
Son, "		11 00
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	6 00 à	6 00
Foin pressé, par tonne	7 00 à	7 50

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

FILLE ADOPTIVE

No. 11

Apettini l'enveloppa d'un regard si incrédule et si plein de défiance, qu'elle se troubla et rougit.

"Elle ment, se dit le marquis, elle ment, Gardella aime Georges.

—Si la comtesse était sincère, pensa de son côté Antoinette, si je n'avais de rivale que Zoé, rien encore ne serait perdu."

IX

Georges avait inutilement essayé de causer avec sa mère après l'entretien qu'elle eut avec Gardella. Il eut beau insister et s'exasperer, elle ne voulut rien lui dire de précis, lui donnant seulement à entendre que la jeune fille avait accueilli ses questions par une fin de non recevoir

La comtesse était si pressée de se rendre chez Apettini, qu'elle partit aussitôt après le déjeuner, sans prendre à peine le temps de prévenir Gardella. Celle-ci, tout à son désespoir, demanda l'autorisation d'aller seule, en flacre, au cimetière Montparnasse, prier sur la tombe de sa mère. L'autorisation lui fut accordée.

Georges eut le soupçon que sa mère le trompait ou que Gardella se sacrifiait.

En effet, il ne lui semblait pas naturel qu'elle repoussât ainsi, de parti pris, ses recherches, ne fut-ce qu'en raison des avantages qu'elle devait retirer d'une union avec lui.

Pour en avoir le cœur net, il tenta de la faire parler à leur sortie de table, mais elle ne s'arrêta pas au salon, comme elle le faisait d'habitude, il la fit prier de s'y rendre; elle refusa, prétextant le désir de profiter du soleil, un beau soleil printanier, pour faire sa promenade.

"Elle m'évite, c'est évident", se dit le pauvre garçon.

Il tâcha encore de lui parler au passage lorsqu'elle sortit, mais elle s'esquiva. Il eut pourtant le temps de remarquer qu'elle pleurait.

C'en était trop. Georges s'entêta et la suivit, à son insu, jusque dans la rue. Il la vit monter dans un fiacre qui stationnait à la porte et qu'un domestique, sur son ordre, avait retenu.

Comme la voiture se mettait en marche un fiacre vide passa. Il fit signe au cocher et monta dans le véhicule en commandant à l'homme de suivre à distance la voiture qui emportait Gardella.

Les deux voitures arrivèrent presque ensemble au cimetière. Georges laissa Gardella entrer la première et, quand elle eut sur lui quelque avance, il entra à son tour timidement comme s'il craignait de l'apercevoir. Il ne la vit pas. Supposant qu'elle s'était dirigée droit vers la tombe de sa mère, il prit l'avenue qui y conduisait.

Tout en marchant, il se demanda comment il justifierait sa présence et si elle ne lui témoignerait pas du mécontentement d'avoir voulu lui imposer de force le tête-à-tête qu'elle refusait.

Cette appréhension ne lui fit pas rebrousser chemin; il montait avec lenteur, mais directement, la grande avenue, les yeux fixés au sol et la tête inclinée. Arrivé au rond point, qui partage en quatre la vieille nécropole de la rive gauche, il s'engagea dans la voie de droite et comme s'il voulait perdre du temps exprès, s'arrêta devant les tombes qui frappaient son attention et en déchiffra les épitaphes. Ceci dura bien un quart d'heure, soudain il tressaillit à l'idée qu'il errait ainsi depuis un temps infini.

"Si elle allait être partie! pensa-t-il"

Il tira sa montre, la consulta et fut déçu.

Il n'était pas deux heures.

Il reprit son allure lente et peu à peu il s'achemina vers le lieu où il savait rencontrer celle qu'il cherchait.

Par instant, quand il cessait de prendre conseil de sa volonté, il s'oubliait et, cédant à son instinct, il précipitait sa marche que la réflexion le forçait bientôt à modérer.

La tombe de la mère de Gardella se reconnaissait entre les autres, pour ceux qui étaient au courant de ce détail, par une grande couronne verte en feuille de lierre que l'orpheline renouvelait religieusement chaque année à la fête des morts et qui, placée au sommet de la colonne, se voyait de loin.

Cette tombe n'était pas sur le bord du chemin; pour y arriver, il fallait pénétrer dans un véritable fouilli de tombeaux à peine séparés les uns des autres par de si étroites ruelles, qu'on n'y pouvait passer sans frôler les grilles d'entourages et les pierres tumulaires.

Georges s'avançait avec précaution, afin de ne pas attirer, par le bruit de ses pas, les regards de Gardella. Il ne la voyait pas encore, mais déjà la grande couronne de lierre se montrait nettement à lui; plus il approchait, plus il était circonspect et attentif. Un oiseau ne l'eut pas entendu. Arrivé tout près, il se cacha derrière une pierre placée debout et prêta l'oreille en cherchant vainement à voir. Gardella ne semblait pas être là. Aucun mouvement ne dénonçait sa presence. Il allait s'avancer davantage quand pourtant il crut percevoir un son. Il écouta mieux et ne tarda pas à reconnaitre qu'il ne se trompait point. Après un nouveau silence attentif, il acquit la certitude que le son venu jusqu'à lui et qui se répétait par intervalle, n'était autre chose que le murmure d'un sanglot. Il y avait là quelqu'un qui pleurait. Les larmes sont de mise au cimetière et ne surprennent personne. Seulement était-ce bien Gardella? Il ne put résister au désir de s'en assurer et se pencha tout doucement, presque aussitôt il se rejeta en arrière. Elle était là, c'était elle, et elle pleurait... Il s'expliqua pourquoi il ne l'avait pas entendue ni aperçue plus tôt.

Elle se tenait à a genoux sur la pierre funèbre, le menton enfoncé dans ses mains, les coudes posés sur ses genoux.

Mille sentiments contraires s'éveillèrent dans l'âme de Georges. Que devait-il faire? Se montrer ou fuir? Se montrer, c'était risquer d'effrayer la jeune fille sans parler de l'irritation naturelle que la surprise d'une telle apparition lui causerait, étant données les circonstances; fuir, il ne voulait même pas y penser, tant il se sentait fortement retenu en ce lieu par son rapprochement avec celle qu'il aimait. Il prit un troisième parti et attendit silencieux.

Plus de dix minutes s'écoulèrent. Gardella toujours dans la même attitude ne bougeait pas, on eut dit une statue sur une tombe. De temps en temps le petit son produit par le sanglot comprimé révélait seule la vie dans cette jeune et belle créature que la mort encadrait et qui se confondait à elle comme une décoration tombale.

Georges commençait à trouver longue cette attente. Il bougea, fit quelques pas... agita les feuilles des arbustes, Gardella releva la tête et écouta. Les allées et venues voulues du jeune homme lui firent croire à la présence d'une personne priant ainsi qu'elle, sur une tombe du voisinage. Elle ne s'en inquiéta pas et retomba dans ses rêveries douloureuses; ce que voyant, Georges devint de plus en plus bruyant.

La curiosité de la jeune fille ne résista pas à ce tapage inusité; elle se leva et essaya de découvrir l'importun qui eut soin de se détourner pour ne pas être trop brusquement reconnu. Il paraît que le cœur a ses yeux comme le visage; bien qu'elle ne le vit point de face, elle frémit dès qu'elle l'aperçut.

"Georges, s'écria-t-elle."

Il feignit un vif étonnement.

"Ah! enfin te voilà.

—Tu me cherchais? tu m'as suivie; tu m'as rejointe, tu es troublé; parle, pourquoi es-tu venu? Qu'y a-t-il?"

Des appréhensions plus effrayantes les unes que les autres traversèrent son esprit peut-être était-il arrivé un malheur à la comtesse... et comme on savait où la trouver, avait-on envoyé Georges pour la prévenir de rentrer sans retard.

Son regard effaré s'attachait sur le jeune comte avec d'instantes interrogations.

Il sourit et embarrassé, confus...

"Il n'y a rien, dit-il vivement."

Les yeux de Gardella s'emplirent de larmes.

"Alors que fais-tu ici? tu m'épiais.

—Ne sois pas fâchée, Gardella, ton refus de m'accorder quelques instants d'entretien m'a tant peiné, que je n'ai pu résister au désir de te réjoindre et j'ai pensé que, puisque tu ne voulais pas te priver pour moi de quelques rayons de soleil, je viendrais sous le soleil te dire ce que j'ai sur le cœur... M'en veux-tu encore de mon audace?"

Elle eut un soupir.

"Tu m'as surprise en pleurs et cela me contrarie.

—Pourquoi? sur la tombe de ta mère tu pleures, tu pries... c'est ton droit. N'est-ce donc pas naturel que l'on pleure ici?"

Elle lui sut gré de la cause qu'il attribuait à ses larmes; elle sourit et dit avec une gracieuse retenue:

"Les larmes enlaidissent."

Il comprit qu'elle ne voulait pas chercher à le détromper et préférait s'accuser elle-même d'une coquetterie déplacée en pareil lieu que de lui laisser soupçonner la vérité.

"Tu as eu tort, Georges, de venir, si on nous rencontrait seuls ensemble!

—Eh bien?"

Cette pensée l'épouvanta.

"Comment; Eh bien,... malheureux, tu ne réfléchis donc pas, mais qu'est-ce que ta mère penserait de moi?

—N'avons-nous pas été cent fois ensemble, sans qu'elle songeât à le trouver mauvais?

—Oui, avant, mais à présent."

Un mouvement de tête acheva sa pensée.

"Il est donc survenu des changements entre nous?"

Elle le regarda étrangement avec une expression de reproche.

"Comme si tu ne le savais pas.

—Je sais que ma mère t'a parlé de moi ce matin."

Elle secoua la tête affirmativement sous un souvenir pénible. Il reprit:

"Et je ne croyais pas que la mission dont je l'avais chargée auprès de toi, dut être une raison d'éloignement pour nous, tout au contraire."

Elle rougit.

"Que veux-tu! la destinée a des exigences qui ne sont pas toujours d'accord avec la raison.

—Au moins si tu disais avec les sentiments..."

Elle ne répondit pas.

"Ainsi les empêchements viennent de toi?... parle donc! fit-il impatienté de son silence.

—Oui, soupira-t-elle.

—Tu ne m'aimes pas?"

A cette question formelle, ses yeux encore brillants de larmes, se fixèrent sur le visage de Georges, puis ses lèvres s'entr'ouvrirent et lentement, avec une tendresse qui démentait ses paroles, elle dit:

(*A Suivre*)